Bibliothèque cantonale g

Mercredi 14 Janvier 1920. — N° 5. TÉLÉPHONE 52 60me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an fr. 9.— (avec *Bulletin officiel* fr. 12.50)
ETRANGER : 18 fr. par an (avec *Bulletin* 22 fr.)
(Expédition des 3 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
***
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES
Canton : 15 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
Supplément de 5 ct. la ligne pour les annonces ne paraissant qu'une fois
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à **Publicitas**, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Un "Sonderbund„ des Nations

A peine la Société des Nations vagit-elle dans les langes et l'a-t-on présentée sur les fonts baptismaux allemands sous le nom de *Völkerbund*, que, déjà, l'on nous parle de substituer à cette Confédération agrandie une forme renouvelée de ce que notre histoire a enregistré sous le sobriquet de Sonderbund.

La plupart des grands journaux ont reproduit, ces derniers jours, une information du *Daily Chronicle* à Vienne qui, après une description apitoyée de la situation faite par les événements à l'ex-capitale du Saint-Empire, expose les doléances de cette auguste malade.

Que, dans l'impuissant délire auquel elle s'est docilement laissé condamner, cette capitale laïque de la chrétienté ait souhaité de nouveaux bouleversements politiques, il n'y a rien là qui nous doive surprendre. Le pis qu'il lui puisse arriver ne saurait excéder son état du malaise actuel. Mais que d'ores et déjà elle prétende à constituer autour d'elle un agglomérat de peuples catholiques, voilà une autre affaire.

C'est pourtant de cette dénégation d'une désespérée en pleine agitation de fièvre que le correspondant anglais se fait l'écho lorsqu'il nous parle de la possibilité d'une réunion des pays catholiques en une ligue particulière.

En Suisse, nous connaissons ce « cheval de Troie ». Il fut baptisé d'abord Ligue de Sarnen, puis, ce nom n'étant probablement pas assez pompeux, on recourut au vocable infiniment plus barbare de Sonderbund. Son rôle ? Chacun sait ce qu'il fut.

Rappelons néanmoins que la plupart des périodes d'agitation générale et de bouleversement ont donné lieu à de ces sortes de réactions cléricales. La Révolution française et le premier Empire son correctif amenèrent la Terreur Blanche ; la révolution de 1830, le régime semi-royaliste de Louis-Philippe, et, pour la Suisse, le Pacte de Sarnen et le Sonderbund ; celle de 1848, heureuse pour la Suisse, aboutit en Allemagne au triomphe de la réaction monarchiste et en France au régime impérialiste ; la guerre de 1870 et la Commune enfantèrent en France l'Ordre moral ; en Allemagne et en Suisse le *Kulturkampf*.

Verrions-nous la puissance cléricale se ressaisir à la faveur des récents désastres, comme on parait le prédire à Vienne ? Différents symptômes permettraient d'en envisager l'hypothèse. En France, comme certains échos l'ont répercuté jusqu'à nous, la manière dont on cherche, d'un certain côté, à interpréter les dispositions patriotiques conciliantes du grand laïcisateur qui gouverne la barque depuis deux ans et plus ; en Suisse, la belle part qui fut faite récemment à un parti minoritaire qui n'était pourtant pas sorti fortifié de la dernière grande épreuve électorale, sont des attestations probantes, sinon d'un regain de puissance, tout au moins d'un retour de présomption et d'audace,

Cependant, ni la France, ni la Suisse n'ont été, jusqu'ici, comprises dans le projet d'assemblage rêvé par l'Autriche. Celle-ci s'en tint, pour l'heure, à six nations : Autriche, Pologne, Hongrie, Bavière, Italie, Yougoslavie.

Ce serait, pour résumer, le vœu des Viennois, le rappel de leurs enfants prodigues. Mais pourquoi pas aussi la Tchécoslovaquie ? Ce supplément complèterait de si admirable façon le bloc de l'ancienne puissance habsbourgeoise ! Et pourquoi pas, non plus la Belgique et l'Espagne ?

Le motif de ces diverses exceptions, le correspondant du *Daily Chronicle* a négligé de nous le dire.

Patience ! Probablement ne s'agit-il que d'une première bouchée. Les autres nations catholiques ou présumées telles, la Bohême, l'Espagne, la France, resteraient pour les repas consécutifs de l'aigle à deux têtes ressuscitée.

Et la Suisse ? N'a-t-elle pas comme les autres, avant beaucoup d'autres, fait partie de ce menu impérial ? Et l'appât du vermisseau vorarlbergeois, auquel nous nous apprêtions si naïvement à mordre, ne fournirait-il pas le prétexte opportun à un dernier coup de bec de l'oiseau rapace !

Prenez garde, mes fils, côtoyez moins le bord...
disait à ses carpillons certaine maman carpe du fabuliste.

L. C.

Nouvelles étrangères

La 2me Conférence de Paris et le bolchévisme

La situation s'est complètement renouvelée. Youdenitch écrasé, Koltchak en déroute, Denikine en pleine retraite, le danger rouge, après six mois d'intermèdes russes, redevient, au premier chef, une question européenne. Obligé de se prononcer sur ce grave sujet, M. Clemenceau s'est contenté de remplacer sa vieille formule périmée du « cordon sanitaire » par celle plus saisissante du « fil de fer barbelé ». Mais c'est là simplement ce qui s'appelle changer son fusil d'épaule. Or la situation eût exigé un geste plus énergique. Car si la Pologne et la Roumanie constituent à la rigueur et à condition encore qu'on leur apporte les secours nécessaires et les compensations qu'elles réclament, un rempart militaire suffisant, elles n'opposeront jamais à la propagande moscovite un barrage bien étanche. Quant aux républiques allogènes, après avoir fait l'impossible pendant des mois, elles donnent aujourd'hui des signes évidents de fatigue. Une erreur fut ici commise dont les conséquences, déjà, pèsent très lourdement.

La première conférence de Paris, en ce qui concerne le danger bolchévik, a laissé passer le moment des mesures préventives. Et celle qui lui succède se trouve désormais en présence de faits accomplis. Aussi toutes ces décisions ne changeront-elles plus grand'chose à la situation. Le virus a pénétré partout. Aux divers organismes nationaux à montrer leur force de résistance. Le foyer du mal aura depuis longtemps disparu et la Russie sera revenue déjà à une conception plus saine, que l'Europe aura à lutter encore contre les germes de contamination qu'elle porte désormais en elle.

Un paquebot coulé

Le paquebot *Afrique* parti de Bordeaux le 9 janvier au soir et se rendant sur la côte occidentale de l'Afrique a coulé à 60 milles du littoral français (région de Rochefort). On parle de 350 passagers, mais un grand nombre a pu être sauvé. L'importance du désastre n'est pas encore connue.

EN SUISSE

La Suisse et la Ligue des Nations

Un certain nombre de voix parues dans la presse se croient en mesure de dire que le Conseil suprême se serait entendu quant à la réponse à donner au Conseil fédéral au sujet de la déclaration concernant la Ligue des Nations. Le *Temps* envisage que la Conférence de la paix n'entrera vraisemblablemrnt pas dans le détail de nos circonstances législatives. Il ne faut apparemment pas comprendre par là qu'une votation populaire ultérieure ne serait pas prise en considération, mais seulement qu'il incombera à la Suisse d'organiser celle-ci.

D'autres organes croient savoir qu'un délai final serait imparti à la Suisse pour la communication du résultat de la votation populaire, délai qui correspondrait avec le moment de la conclusion de la paix avec les derniers Etats ennemis de l'Entente.

L'hospitalisation des enfants viennois

Dans un appel récemment publié par lui, le comité bernois pour l'hospitalisation des enfants viennois communique que jusqu'à présent près de 22.000 enfants autrichiens, ainsi que des enfants de diverses autres nationalités, ont pu être reçus en Suisse, et que dans la généralité toutes les expériences faites au sujet de l'hospitalisation de ces enfants ont été des plus satisfaisantes. Un nouveau convoi d'enfants est prévu pour le mois de janvier. Le comité demande que les offres d'hospitalisation lui parviennent jusqu'au 10 janvier.

Les envois de dons seront également les bienvenus.

Don national des Suisses en Amérique

La légation suisse en Amérique transmet à la division des œuvres sociales de l'état-major le montant final de la collecte des Suisses en Amérique, avec des dons provenant de la Havane, de Haïti et de la Jamaïque. Cette somme s'élève à 3705 dollars, soit 30 mille 240 francs. Nos concitoyens des Etats-Unis ont ainsi versé en tout au don national la belle somme de 520,970 fr.

Etrange inspecteur

Il y a quelque semaines, M. Geiger, l'ancien inspecteur fédéral du lait pour la Suisse orientale avait été accusé de s'être laissé promettre des pots-de-vin par des fabricants de fromage et des propriétaires de laiterie, à condition d'autoriser des livraisons de caséine.

L'Office fédéral du lait a ouvert une enquête administrative qui a confirmé le bienfondé des accusations portées contre M. Geiger. Cette affaire, qui est vivement commentée en Suisse orientale, a été remise par l'Office fédéral de l'alimentation au parquet fédéral.

Du fer suisse

Des dépôts de minerais ovolithes assez puissants ont été découverts dans le canton d'Argovie, entre les villages de Herznach et de Wölflinswil. Ce minerai contient de 23 à 35 % de fer, sans soufre ni phosphore, de sorte qu'il livrera un produit supérieur aux minettes de Lorraine.

Les travaux sont vivement poussés par la société qui en a obtenu la concession il y a quelques mois. Pour peu que l'énergie électrique nécessaire à l'épurement du minerai soit livrée à bon compte, l'exploitation rendra bien. En attendant, les minerais sont essayés aux usines de Choindez.

Pour réussir, la publicité vaut presque autant que la chance.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

Miss Jane

par

TH. BENTZON 10

Il peut toujours en résulter pour lui quelque chose d'agréable, même quand un tiers absent fait d'abord les frais de l'entretien. Du moins, c'était l'opinion d'Hélier, qui avait quelque expérience en ces matières. Aux questions tremblantes de Gianna, il répondit sans ménagements, croyant avancer ainsi ses propres affaires et profiter d'un accès de dépit. Il avait passé quelque temps à Paris et il en revenait ; personne ne pouvait donc la renseigner mieux que lui : eh bien, Gérard n'était ni malade, ni à plaindre d'aucune façon ; Gérard, au contraire, nageait en grande eau ; une commande du gouvernement l'empêchait de s'éloigner pour le moment ; mais son prochain voyage devait le conduire en Grèce, et peut-être n'irait-il pas seul... — Ici, Hélier eut un sourire qui en disait long... — Et elle serait bien sotte de s'affliger, n'étant pas de celles qui restent délaissées. Pour un amoureux qui se perd, on en retrouve des douzaines plus épris et plus sûrs : lui par exemple, Hélier, ne demanderait pas mieux...

Elle l'interrompit d'un regard où la douleur ne laissait pas de place à l'indignation ; puis, détournant la tête, s'éloigna sans répondre. Il courut après elle, la rejoignit, s'excusa, essaya de lui faire entendre raison ; mais elle se taisait et semblait atterrée. Enfin, sans lever les yeux, elle balbutia, suivant ainsi tout haut le cours confus de sa pensée :

— Vous dites que sa statue, la première, celle qu'il a envoyée de Rome à l'exposition, a mérité une récompense ?

— Elle l'a mis à la mode, répondit Hélier d'un ton de mauvaise humeur et avec l'envie secrète d'un homme qui, n'ayant pas conquis cette faveur souvent fugitive, est prêt à la dénigrer. Il lui doit son succès.

Gianna poussa un long soupir. Il lui saurait gré du moins d'avoir été la cause de ce succès. La pauvre enfant croyait encore et fermement à la reconnaissance ! Elle cherchait à se persuader, en outre, que les insinuations d'Hélier n'étaient que des mensonges. N'avait-il pas trahi assez clairement ses mauvais desseins ? Elle lui tourna le dos avec horreur et se promit d'avertir Gérard, quand elle le reverrait enfin, des perfidies de celui qu'il appelait son ami. Mais elle ne le revit pas ; l'automne s'écoula encore, puis l'hiver, sans que l'ingrat eût donné signe de vie ; ce qu'elle avait d'abord refusé de croire prit peu à peu une apparence d'épouvantable réalité ; tout un drame silencieux se passa dans son cœur ; elle connut les alternatives du doute, du désespoir, de l'abattement, de la haine, presque de la folie... Elle eut envie d'aller le rejoindre et le tuer ; elle fut retenue par cette ignorance de toute chose qui lui était commune avec le brin d'herbe condamné à végéter jusqu'au bout sur la motte de terre qui l'a vu naître.

Personne ne pouvait lui venir en aide, ni recevoir seulement ses confidences. Le vieux curé de l'église San-Giorgio, son confesseur, était mort cette année-là ; elle ne se connaissait plus d'amis au monde. La Vierge, quand elle criait vers elle du fond de son isolement, semblait lui reprocher de se désoler sans se repentir et de ne plus prier que pour obtenir le retour de son amant ; n'était-ce pas, en effet, un endurcissement criminel dans le péché ?

Pour revoir Tony une heure, Tony tel qu'il était autrefois quand il l'aimait, elle eût sacrifié sans hésitation sa part de salut. Ce désir la damnait, elle le savait bien, elle le sentait plutôt, croyant être déjà en proie aux tortures de l'enfer ; la religion, loin de calmer sa peine, y ajoutait donc des terreurs sans bornes.

Peu à peu Gianna tomba dans une mélancolie farouche, sa physionomie changea au point de devenir méconnaissable ; la passion et la douleur y imprimèrent ces signes indélébiles qu'on ne rencontre qu'avec effroi sur un front de quinze ans ; sa santé si florissante s'altéra ; cependant il lui restait assez de fierté pour dérober ses souffrances à l'œil malveillant de sa tante et de ses cousines, qui en auraient fait, pensait-elle, un sujet de risée. Déjà elles ne manquaient jamais l'occasion de lui prodiguer des injures. Gianna se réfugia dans un mutisme orgueilleux et n'attendit plus aucune consolation ni du ciel ni de la terre. Tel était l'état de son âme quand revint, avec cette régularité implacable qui exaspère les malheureux en révolte contre le retour des saisons ou même des heures, contre tout le mécanisme enfin des choses éternellement insensibles, cette date printannière marquée à Tivoli par la fête de Santa-Maria-di-Quintiliolo.

VI

Ce jour-là, une calèche chargée de tous les engins du confort britannique : *waterproofs*, coussins gonflés d'air, couvertures, bâtons ferrés, sacs et nécessaires de toute sorte, amenait deux voyageuses à la porte de la signora Livia. Quand nous disons « à la porte », il faut comprendre que cette descente ne s'effectua qu'après le passage de la procession, dont l'interminable défilé tint plus d'un quart d'heure les chevaux en échec au tournant de la rue.

(A suivre)

Hommages à M. Quartier-la-Tente

La médaille d'argent de la reconnaissance française a été décernée à M. le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente, de Neuchâtel, qui a, pendant cinq ans de guerre, dirigé un bureau de prisonniers français avec le plus grand dévouement.

M. Camille Decoppet jugé par les conservateurs du Centre

M. Maurice Millioud écrit dans la « Chronique romande » de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse.* (janvier 1920)

Nous adressons un salut respectueux au magistrat intègre, loyal et profondément bienveillant qui vient de déposer le pouvoir. Ce n'est pas une retraite, ou du moins c'est une retraite fort active que M. Decoppet va prendre et nos adieux n'ont rien du tout d'un éloge funèbre. Ce sont quelques mots de justice et de sympathie. Chef du département militaire, M. Decoppet a dû assumer pendant toutes les années difficiles, le rôle le plus ingrat dont un conseiller fédéral pût être chargé : la direction des affaires militaires avec un coadjuteur encombrant, nommé comme lui par l'Assemblée fédérale et qui allait devenir le maître au premier jour des hostilités,mais se sentait lui-même gêné par la sourde puissance de son état-major.

« Les services que M. Decoppet nous a rendus sont de ceux dont on tire rarement avantage : un labeur mais anonyme; apaiser les conflits atténuer les fautes, pour maintenir la confiance dans le pays et l'union indispensable chez ses représentants, faire aller ensemble des chevaux mal dressés, sans que la main du cocher apparaisse et de façon qu'ils aient l'air de courir d'eux-mêmes. »

SCHAFFHOUSE

La fièvre aphteuse

L'épizootie de fièvre aphteuse a éclaté dans une cinquième étable de la commune de Buchberg. Comme dans les cas précédents, tout le bétail a été abattu.

ZURICH

Pour les peuples affamés

Afin de porter secours aux peuples affamés, les paysans zurichois ont rassemblé jusqu'à maintenant 25 wagons de denrées alimentaires. La collecte faite dans les églises et dans les écoles a produit jusqu'ici 150.000 francs.

FRIBOURG

Une épidémie

Dans la ville de Fribourg et d'autres régions du canton, on signale une nouvelle épidémie, dit l'*Indépendant*. Plusieurs familles sont atteintes. La maladie se caractérise par une forte fièvre qui arrive jusqu'à 39 et même 40 degrés et par une grande dépression nerveuse. On n'est pas encore fixé sur la nature du mal. Ce pourrait bien être un retour de la grippe.

NEUCHATEL

Le maréchal Joffre chez les Neuchâtelois

Chez nos Confédérés de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, l'illustre vainqueur de la Marne a été l'objet d'un accueil et d'ovations enthousiastes. Leurs journaux sont remplis de détails à ce sujet.

Au cours de la réception de Neuchâtel, le maréchal Joffre a reçu une gerle neuchâteloise en argent.

A la Chaux-de-Fonds, le comité de réception a offert à Mme Joffre, pour elle et pour Mlle Joffre, deux bracelets-montres montées sur platine. De son côté, la colonie française a fait don au maréchal d'un superbe chronomètre en or. Le maréchal a reçu encore de la maison Chevron une pendulette, dont les motifs symbolisent la République triomphante.

Nos légendes alpestres

M. A. Duruz-Solandieu, pour lequel notre journal n'a pas toujours eu des excès laudatifs, a eu néanmoins l'obligeance de nous faire parvenir son dernier ouvrage *Légendes valaisannes* (éditions « Spes », Lausanne) élégamment et abondamment illustré et contenant vingt contes et légendes tirées en grande partie du Centre du Valais. La plupart constituent des variantes locales de thèmes historiques et légendaires déjà connus.

Nous remercions M. Duruz de son attention et avouons que nos goûts de folk-loriste nous ont fait trouver dans cette lecture quelques heures de naïfs délassements.

Cependant, n'en déplaise à l'auteur, nous reproduisons ci-après au sujet de ce benjamin de la bibliographie valaisanne, une page critique du sévère Aristarque que nos lecteurs connaissent déjà et qui se dissimule sous le mystérieux pseudonyme de Pierre Bertol.

S'il existe encore dans le monde inquiet et affairé qui est le nôtre des gens assez candides pour feuilleter un livre de légendes alpestres, je serais surpris toutefois que la lecture des derniers contes valaisans (fort bien édités par « Spes » laissât une impression profonde sur ces âmes rustiques. Car ces récits naïfs, transmis depuis les époques médiévales par d'humbles bardes populaires ne résistent pas à la lumière des temps nouveaux.

Portés le plus souvent par des écrivains médiocres hors du milieu qui les vit éclore, ils perdent aussitot toute saveur ; et ce qui nous était apparu un jour, grâce à l'ambiance, sous des couleurs tragiques ou merveilleuses, n'est plus, à l'analyse, qu'une sorte de catéchisme grossier propagé par l'Eglise du Moyen-Age pour tenir en laisse les rudimentaires passions villageoises.

Pour nous, nous n'avons guère pris plaisir aux légendes montagnardes que lorsqu'elles nous furent contées là-haut, en quelque chambre sombre par des voix naïves, sur un ton rhytmé de mélopée, dans la solitude et l'effroi de longues nuits hivernales. Sorties de leur cadre, les histoires qui nous donnèrent alors le frisson ne sont plus que des pauvres choses mortes, comme ces rutilantes images sur verre de la Vierge et des saints qui n'ont leur beauté que sur les parois noires des chalets, entre un crucifix de bois peint et une rangée de channes patinées. Quant aux contes fantastiques qui chaque année arrivent sur les tables de Noël, ils nous paraissent presque toujours fades et ennuyeux. Transcrite sans art et sans style en une langue correcte (et ici combien banale et clichée !) la légende, grâce à l'« adaptation » qu'on en fait, a sombré peu a peu dans le bric à brac litiéraire, et ce n'est point M. Solandieu qui l'en sortira.

Que cet écrivain de Sion me pardonne ; mais son dragon d'Hérémence « La Chenegauda », le plus important de la hiérarchie des êtres malfaisants, ne m'a pas donné la chair de poule, et « Le revenant du château de Vas » n'est point apparu dans mes rêves. Je retrouve bien dans son livre, les Lutins: la Vuivre, les Dragons et les serpents, voire le diable en personne, tous les animaux de la ménagerie fantastique ; mais ces êtres qui prenaient corps pour moi lorsqu'on les évoquait à la pâle clarté des lampes montagnardes, ne me semblent plus à la lecture que des fantoches grossiers, incapables même de jeter l'effroi dans une âme simpliste.

Cela n'empêchera pas le livre de Solandieu de faire la joie de bien des gens. Avec ses croquis faciles signés Eug. Reichlen, superbement imprimé en rouge et noir, bien présenté (et ici c'est l'éditeur qu'il faut féliciter) il prendra place en vue sur le rayon déjà grand des livres d'étrennes. Rien n'y manque ; ni l'écu valaisan flanqué de deux diablotins à marmites, ni les mulets, ni les chalets, ni les costumes d'Evolène, ni la préface d'un pieux bénédictin du cru, le Rév. Père de Courten. Que voilà donc une bonne sauce pour faire passer ce fade poisson !

On retrouve là tout ce Valais de romance que les souvenirs d'été ramènent avec les frimas dans les imaginations citadines ; les cœurs nostalgiques y reliront les noms aimés et sonores d'Hérémence, rocs d'Arzinol, Venthône, Géronde et le bois de Finges, et vivront avec des héros qui se nomment Théodule, Eucharistе ou Bonivini. Tout cela sonne comme les campanes des troupeaux sur une alpe anniviarde ; car les légendes, en dépit de leur traducteur, s'ornent et se créent à nouveau au gré de notre esprit vagabond. Mais je serais bien étonné si ces contes rustiques arrivaient à vivre en nous autrement que par ces moyens artificiels.

C'est le sort malheureux des légendes valaisannes : elles servent de thème facile à tous les médiocres de la plume, comme les chalets et les chapelles blanches servent de sujets à tous les médiocres du pinceau.

Transcrites par d'humbles prêtres de villages ou recueillies par des scribes locaux en une langue naïve et sans prétention, elles sont pillées à loisir par tous les bas-bleus en mal d'écrire ou par des amateurs maladroits, lesquels plongeant à pleine main dans ces trésors, ont tôt fait de les transformer en vile monnaie littéraire. Encore trouvons-nous dans Mario, dans Jegerlehner même, des pages qui ne manquent pas de caractère ; mais quand les moralistes s'en mêlent et se servent pour prêcher des « Légendes du Val d'Anniviers » par exemple, je ne pense pas qu'il soit possible de pousser plus loin les limites de la niaiserie candide et onctueuse. Et ceci m'oblige à reconnaître que le bon Solandieu n'est pas le plus mal venu dans la légendaire phalange !

L'art seul a le pouvoir d'animer la pauvre matière contenue dans le récit primitif, et seul un grand talent pourra recréer le rêve fantastique, faire revivre hors de son cadre par la magie du style l'humble thème âpre et rudimentaire. Et presque toujours le même. Car toute la sauvage poésie de la montagne, toutes les souffrances (et tous les espoirs) de l'homme des Alpes sont contenus dans la croyance aux pauvres âmes trépassées expiant dans les solitudes neigeuses la faute impardonnée.

Mais il faudra dégager le vrai récit de sa gangue dogmatique, en écarter la fantasmagorie primaire et les oripeaux de sacristie ajoutés au cours des siècles par des clercs bien pensants. Alors seulement la légende refleurira et retrouvera sa vraie beauté humaine et populaire.

Ceux qui recueillent des contes alpestres pensent en les publiant faire œuvre pie et « sauver de l'oubli de vieilles traditions ». Comme si la légende avait besoin de ces compilations pour revivre dans l'esprit des peuples montagnards ! Les temps tragiques des guerres et des pestes médiévales ne rejoignent-ils pas à travers les siècles ceux de la grande guerre, comme ceux de la grippe de 1918 ? Et l'on meurt toujours, hélas, en état de péché mortel. La légende est ancrée dans l'âme populaire dont elle reflète les croyances, les superstitions et les terreurs ; elle vivra autant que les hommes, car elle plonge ses racines au plus profond du grand drame humain.

(Tribune de Genève) Pierre BERTOL.

Comment ils se jugent

On lit la protestation suivante dans la *Gazette du Valais* du 10 janvier :

A propos d'hommage

On transmet à la *Gazette* les lignes suivantes avec prière d'insérer :

A l'occasion de la nouvelle année, le Comité du *Nouvelliste* adresse à la Rédaction et à l'Administration de ce journal l'hommage de sa reconnaissance profonde et durable pour les éminents services rendus au pays. Il renouvelle en particulier à M. Ch. Saint-Maurice l'expression de sa gratitude et de son admiration et lui maintient la plus large et la plus complète confiance.

Tel est le résumé du très joli compliment qui est *modestement* publié sous le titre « *Hommage* » à la place d'honneur du *Nouvelliste* du 3 janvier.

Or, quelques jours auparavant. le 30 décembre, le *Nouvelliste*, poursuivant une campagne commencée il y a quelque temps déjà, insérait en première page, sous le titre « *Nos vins à l'étranger* », un article aussi perfide qu'odieux contre M. Leuzinger, le sympathique président de la Commune de Sion.

L'hommage pompeux et sans réserve du Comité du *Nouvelliste* au moment même où un de nos plus dévoués magistrats est en butte dans ce journal à une hideuse campagne nous surprend assez, et nous nous demandons encore pourquoi ce Comité, connaissant ces circonstances, a jugé opportun d'assurer la Rédaction du *Nouvelliste* de sa *gratitude, de sa reconnaissance. de son admiration et du maintien de sa confiance lu plus large et la plus complète.*

Ces messieurs du Comité daigneront sans doute nous dire si, par leur hommage, ils entendent approuver de pareilles attaques et se solidariser avec leurs auteurs.

Un groupe de conservateurs sédunois.

Il est vraiment incompréhensib'e que le Comité du *Nouvelliste* n'ait pas ressenti le besoin de faire signer ses éloges par son président. Ou bien Célestin fait-il croire qu'il est Floridor pour pouvoir se vanter plus à l'aise ?

Votation cantonale. — Le Conseil d'Etat convoque les assemblées primaires du canton, pour le 25 janvier, aux fins de se prononcer sur la revision de l'art. 84 de la Constitution : élection des députés au Grand Conseil selon la R. P., et sur le décret prévoyant des travaux de restauration et de construction au collège de Brigue.

A propos de fièvre aphteuse. — Nous cueillons dans le *Nouvelliste* les lignes qui suivent et qui confirment notre information du numéro de vendredi :

« Chaque jour, nous voyons arriver au Bouveret de nombreux wagons de chevaux provenant de cette région et destinés au Valais.

« La plupart de ces animaux sont vendus sur place ou suivent par voie ferrée ou par route. Nous admettons que ces convois subissent la visite du vétérinaire frontière au Bouveret, mais les toucheurs ?

« Bref, ces messieurs étant tous munis d'autorisations cantonales en règle, nous n'avons pas d'objections à faire ; mais en voyant les mesures que prennent les autres cantons pour conjurer le fléau, nous sommes à nous demander si réellement nous n'allons pas au-devant d'un gros danger ? »

Beurre et fromage. — Dans le but d'éviter des désagréments à nos membres et aux producteurs en général, nous leur rappelons que les prescriptions tant fédérales que cantonales réglementant la vente du fromage et du beurre sont toujours en vigueur.

Tout le beurre non consommé par le producteur doit être livré à la Centrale communale du beurre ; il ne peut être vendu à une autre personne.

Le fromage indigène, gras, mi-gras ou maigre ne peut être transporté sans autorisation. Le producteur ne peut le vendre qu'à la Fédération valaisanne des producteurs de lait ou à ses représentants, seuls autorisés à en disposer pour le ravitaillement du canton.

Toute contravention est passible du séquestre et de l'amende selon les arrêtés fédéraux et cantonaux.

Fédération valaisanne des producteurs de lait.

Bagnes. — *Toujours le procès des montagnes.* — Nous apprenons de nouveau de bonne source que le jugement du 8 janvier relatif à cette affaire aurait été défavorable au point de vue communal. Sans vouloir le moins du monde suspecter l'impartialité des juges nous regrettons cette sentence qui pourrait avoir des conséquences préjudiciables aux intérets des bourgeois besogneux de la commune.

Cet arrêt fixe un principe longtemps discuté et restreint l'importance des avoirs bourgeoisiaux au profit de la propriété privée. Si la commune ne recourt pas en appel contre le jugement qui la frappe, il est presque certain que les alpages qui se trouvaient sous le même régime que ceux qui viennent d'obtenir gain de cause, se prévaudront de ce jugement pour réclamer à leur tour les mêmes avantages. XX.

Fully. — Après trois ans de gros sacrifices, sans avoir presque rien récolté, la société « Aida », fermière du Grand Blettay, vient de lâcher aux bourgeois de Fully ce « nouveau monde » même avant l'expiration du bail. Le motif est, paraît-il, le refus de la part de notre admtnistration d'une prolongation de ce bail. (Les bourgeois n'en n'ont pas été nantis !)

La promesse de vente à l'Etat pour une Ecole d'agriculture ayant été refusée à deux reprises nous considérons cette affaire comme enterrée. Mais il n'y a pas que l'Etat qui dispose de gros crédits, car à l'assemblée bourgeoisiale de dimanche 11 janvier convoquée expressément pour discuter de la meilleure utilisation de ces terrains, notre président, au grand étonnement de l'assemblée, annonce, avec un peu d'embarras, qu'une offre d'achat ou d'affermage avait été faite par des congréganistes venus en Valais pour se *reposer* de la grande guerre !

Aussi, à l'ouïe de cette nouvelle offre, bien des bouillants adversaires de la vente à l'Etat ont-ils mis de l'eau dans leur vin et seraient disposés à modifier leur point de vue antérieur.

Il est à souhaiter en tous cas, que si vente il doit y avoir, elle soit faite en faveur de l'Etat ou des bourgeois de Fully.

Entre temps, à défaut d'un préavis de l'administration, des citoyens ont formulé eux-mêmes des propositions :

1. Vente exclusive par lots d'un hectare ou deux aux bourgeois de Fully.
2. Division par lots en jouissance avec ou sans une réserve pour rideaux-abris et pacages.

L'assemblée bourgeoisiale aura donc à se prononcer prochainement sur ces propositions.

Le Grand Blettay que les gens ignorants en matirère technique croyaient ne jamais pouvoir dessécher, sont déjà susceptibles d'une bonne source de revenus. Il en est de même de l'immense terrain marécageux voisin du village de Vers l'Eglise. Grâce à l'initiative de MM. Troillet, conseiller d'Etat et E. Bender, député, notre village est maintenant entouré de magnifiques jardins arborisés rendant au pays un bien inappréciable au point de vue de la salubrité.

Nous reviendrons encore sur le Grand Blettay auquel se rattache une légende qui n'est pas dépourvue d'intérêt. X.

Val d'Illiez. *Pisciculture.* — — L'assemblée générale des pêcheurs à la ligne de la vallée d'Illiez aura lieu dimanche 18 courant, à 2 ½ h., dans la grande salle de l'Hôtel de Troistorrents.

Ordre du jour :
Reddition des comptes ;
Location de la Vièze ;
Projet de repeuplement ;
Propositions individuelles.
Invitation cordiale et présence nécessaire.

Pluie et neige. — C'est le cas de répéter qu'il y a vraiment quelque chose de dérangé dans l'ordonnance des saisons. Jusqu'ici janvier a été d'une température exceptionnellement douce avec des pluis à n'en plus finir dans la plaine.

Sur les hauteurs, on signale des chutes considérables de neige. C'est ainsi que samedi le chemin de fer de la Furka a été arrêté par la neige ; le trafic postal entre Viège et les vallées de Saas et de Zermatt a été interrompu de même que sur la route du Simplon.

Avalanches sur la ligne du Simplon. — Deux fortes avalanches dues à la forte chute de neige de ces jours sont descendues entre Varzo et Breglia — versant sud du Simplon — sur la ligne du Simplon. L'une vers 6 h. du soir, samedi, a interrompu la circulation des trains et causé au Simplon-Orient-Express un retard de deux heures. La seconde est tombée au même point quelques minutes avant le passage du direct Paris-Milan. Il a fallu un long travail pour dégager la voie des blocs de neige compacte, des arbres, etc., qui la recouvraient.

Nominations militaires. — Le Conseil fédéral a promu au grade de major le capitaine Pierre Chevrier d'Evolène et le capitaine Prosper Bétrisey de St-Léonard ; et au grade de lieutenant-colonel, le major de Preux de Sion.

Aux consommateurs de combustibles

(Appel)

Dans le courant de mai dernier, on proposait déjà, au sein des industries suisses de combustibles, de rendre rationnellement accessibles aux consommateurs suisses, dans les temps critiques que nous traversons et pour l'avenir aussi, les combustibles du pays, notamment l'anthracite, la houille brune et la houille schisteuse, ainsi que les déchets de bois et de houille.

A cette occasion, on se demandait déjà s'il ne serait pas possible et s'il ne conviendrait pas de tirer un meilleur parti de nos combustibles indigènes, plus nécessaires aujourd'hui qu'autrefois, pour ménager et faire durer plus longtemps ceux que nous importions jusqu'ici presque exclusivement de l'étranger. La fondation de l'Union suisse d'industries de combustibles a donc essentiellement pour but d'organiser ces industries de telle sorte qu'elles puissent pourvoir la population de combustibles du pays.

Le secrétariat de l'Union s'est donné pour tâche d'étudier à fond toute la matière au double point de vue économique et professionnel et de contribuer par là à créer et à développer une nouvelle industrie suisse. C'est à l'initiative et au capital privés que l'on doit les premiers progrès réalisés pour remédier à la grande pénurie de combustibles en stimulant et en encourageant autant que possible la production nationale des charbons mniéraux et de la tourbe. Cette importante entreprise a besoin de l'appui des autorités et des particuliers pour mener à bien ses travaux et les rendre de plus en plus fructueux pour l'avenir. Si la qualité de nos combustibles indigènes n'a pas toujours répondu à ce qu'on attendait, on se l'explique sans peine en songant qu'il s'agit d'une industrie toute nouvelle qui n'existait presque pas chez nous avant la guerre. Cependant, les expériences faites ont déjà permis de constater de sensibles progrès et si l'on tient compte du fait que rien ou à peu près rien n'avait été exécuté chez nous jusqu'ici dans ce domaine, la question se présente sous un tout autre aspect. L'industrie valaisanne de l'anthracite a réussi ces derniers temps, par de bonnes livraisons, à écarter l'idée préconçue que ce charbon était sans valeur et à démontrer au contraire qu'il peut être employé avec avantage et mérite l'attention à tous égards. Il en est de même de la houille brune et de la houille schisteuse qu'exploite et livre au public la Société anonyme des mines de houille, à Lucerne, ainsi que les houillières d'Uznach, qui ont rendu de grands services aux industries de la Suisse orientale.

L'exploitation de la tourbe a été également entreprise sur une grande échelle et a déjà reçu de la Confédération une subvention qui est aussi nécessaire et justifiée que pour les autres branches de l'industrie des combustibles. Etant donnés les grands risques assumés jusqu'ici par l'initiative et le capital privés, il importe que des entreprises de cette nature soient fortement appuyées et encouragées par l'Etat, pour qu'elles puissent se développer et prospérer. On s'efforce en outre, de tirer parti des déchets de charbon minéral et de bois en les transformant en briquettes pour le chauffage domestique.

L'industrie des combustibles, comme toute nouvelle industrie, a de sérieuses difficultés à surmonter à ses débuts, car elle doit tout d'abord faire ses premières expériences. Toutes les industries de combustibles, pour des raisons commerciales et abstraction faite des grands intérêts nationaux qui sont en jeu, font un pressant appel au sentiment de solidarité de la population, non seulement durant la période de pénurie actuelle, mais aussi pour l'avenir. Il ne faut pas oublier que les industries de combustibles occupent des centaines d'ouvriers qui seraient sans travail; elles réduisent ainsi le nombre des chômeurs et diminuent indirectement les charges de la caisse de chômage.

Quand on songe dans quelle mesure nous devons nous priver de denrées alimentaires en compensation des combustibles que nous sommes obligés de tirer de l'étranger, on comprend combien il importe d'appuyer l'industrie nationale qui s'efforce de remédier le plus possible à l'état de chose actuel. L'union des industries suisses de combustibles s'efforce donc de grouper dans ce but toutes les bonnes volontés pour qu'elle puisse rendre de réels services et elle se permet en conséquences de compter sur l'appui de toutes les personnes qui ont à cœur les intérêts vitaux et la prospérité du pays.

Le secrétariat de l'Union.

Martigny. — *Décès.* — Mardi est décédée Mme Vve Léon-Morand-Stampfer, âgée de 57 ans.

Nous présentons l'assurance de notre vive sympathie à ses deux enfants si cruellement éprouvés.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny demain jeudi à 9 h. ½.

L'Orient express. — Par suite de l'interruption du trafic sur la ligne du Simplon près de Loèche, les trains du Simplon-Orient-express sont dirigés régulièrement pendant quelque temps par Pontarlier-Neuchâtel-Berne-Lœtschberg-Simplon.

Le train Milan-Paris a circulé pour la première fois sur la ligne du Lœtschberg dans la nuit de samedi à dimanche ; celui de Paris-Milan, dans la journée de dimanche.

Commission de la zone. — On mande de Berne que le Conseil fédéral vient d'accorder au canton du Valais une représentation dans la commission s'occupant de la zone savoyarde. C'est M. Troillet, conseiller d'Etat, qui a été désigné.

Chronique sédunoise

Appel aux chanteurs

Lors de l'exécution de la Cantate du Centenaire, l'été dernier, le vœu fut émis de différents côtés que les chanteurs de la capitale restassent groupés de façon stable en un chœur d'hommes fortement constitué. Le moment est venu de mettre ce projet à exécution. Une cinquantaine d'adhésions sont garanties. Nous adressons encore un pressant appel à tous ceux qui seraient disposés à venir prêter le concours de leur voix et de leur bonne volonté pour l'institution d'une puissante chorale sédunoise. L'assemblée constitutivs aura lieu mercredi 14 janvier, à 8 h. ½ précise du soir, dans la grande salle du Café de la Planta. Les chanteurs, anciens et nouveaux, jeunes et vieux, exercés ou débutants, sont instamment priés d'assister à cette importante réunion. *Le Comité d'initiative.*

Personnel fédéral

L'Union du personnel fédéral de Sion, comptant environ 140 membres, a eu dimanche son assemblée annuelle à l'Hôtel de la Gare de Sion.

M. Nicole, conseiller national à Genève, devait faire une conférence aux membres de la Société. Celle-ci n'a pu avoir lieu, M. Nicole étant tombé malade la veille. M. Pillonel, président de l'Union, a fait un exposé de la situation actuelle du personnel fédéral et salué notamment avec une profonde satisfaction l'entrée en vigueur de la loi sur la caisse de prévoyance. Cette grande œuvre vient dissiper beaucoup d'inquiétudes et donnera à chaque employé un renouveau de courage pour remplir fidèlement ses obligations et son devoir envers son pays et sa famille.

M. Leuzinger, président de la ville de Sion a bien voulu accepter d'assister à la réunion pour renseigner la Société sur les charges financières de la ville de Sion et sur la répartition de l'impôt ; M. Leuzinger a fait de son côté un tableau des soucis de la ville de Sion et de ses besoins. Le discours de M. Leuzinger intéressa vivement ses auditeurs.

Le Président de la Société fit ressortir comme conclusion les bonnes dispositions de l'autorité municipale envers le personnel fédéral et souligna le fait que si les ressources financières de la ville sont très insuffisantes, cela tient à notre loi fiscale qui a besoin d'une transformation radicale.

Un échange de vues s'est fait aussi sur la question du lait. Les renseignements donnés au Grand Conseil par M. le chef du Département de l'Intérieur ne sont pas entièrement exacts. Ce magistrat ne paraît pas avoir été renseigné d'une manière véridique. Les frais de location des boilles sont supportés par la commune de Sion et non par la Fédération laitière. On a aussi exagéré considérablement les frais de manutention et de transport. Un employé a demandé pourquoi la Fédération ne concluait pas, pour le transport entre St-Maurice et Sion, un abonnement régulier dont le tarif spécial est quatre fois moins élevé que celui du transport en colis ordinaires.

La séance de l'Union a duré trois heures et fut levée à 5 h. ½, tous les membres ayant été satisfaits de cet échange de vues.

Prix du vin

Les cafetiers de Sion l'ont porté de nouveau à fr. 2,40 le litre.

La gare de Sion

La station de première classe de Sion a été promue au rang de gare de troisième classe.

Dernières Nouvelles

L'état atmosphérique qui semblait s'être remis au beau est de nouveau troublé dans tous les pays voisins.

Par suite de violentes tempêtes causant de grands dégâts aux lignes, on nous télégraphie que les communications avec l'étranger ne se font qu'avec de grands retards.

Un froid intense règne en Espagne, pays du soleil. Par contre, une vague de chaleur s'est abattue sur l'Amérique méridionale. A Buenos-Ayres et à Rio-de-Janeiro, on compte plusieurs décès par insolation.

MARTIGNY

L'Exposition anti-tuberculeuse

Elle a fermé ses portes. Mais auparavant nous en avons visité les deux grandes salles qu'elle occupait à l'Hôtel Clerc. Elle comprenait plus de cent numéros des plus intéressants : graphiques, tableaux, photos, bocaux, os rongés par la tuberculose, etc.

L'Exposition était divisée en quatre parties, savoir : la *Tuberculose maladie de l'homme, Comment l'homme devient tuberculeux*, la *Tuberculose fléau national* et *Comment lutter contre la tuberculose.*

Cette dernière partie qui comprend toute une salle contient de nombreux documents concernant les méritoires travaux du Dr Rollier à Leysin. Sont représentés plus brièvement les divers sanatoria suisses entre autres ceux de Lugano, du canton de Bâle à Davos dans les Grisons, de Heiligenschwendi près Thoune, celui des Genevois à Clairmont-Montana.

Oui, le Valais possède un sanatorium sur son territoire mais il n'est point pour les Valaisans ! Quand ces derniers en possèderont-ils un en propre ? Souhaitons qu'ils ne l'aient pas à attendre si longtemps en vain comme l'Hôpital cantonal !

La Ligue vaudoise contre la Tuberculose, fondée en 1907, compte 9000 membres.

Citons au hasard quelques impressionnantes précisions cueillies dans les abondants matériaux placés sous nos yeux :

Le choléra est une plaie nationale en Russie. En 1910, il lui faisait 150.000 victimes, mais dans la même année la tuberculose lui en ravissait 500.000 !

En 1870-71, l'Allemagne perdait à la guerre 42.000 combattants ; dans la même période 120.000 Allemands étaient emportés par la tuberculose.

En Suisse, sur 100 décès de personnes âgées de 15 à 19 ans, 57 approximativement sont dus à la tuberculose. Cette proportion ascende même à 68 si les femmes seules entrent en ligne de compte. La terrible maladie serait plus meurtrière pour les femmes que pour le sexe fort.

Quand notre budget militaire était de 40 millions, le service de la dette des C. F. F. se chiffrait par 55 millions et les ravages de la tuberculose pouvaient s'évaluer annuellement de 110 à 125 millions.

Dans les grandes villes surtout le budget des familles est en raison inversement proportionnel des progrès du fléau parmi elles. Comme l'alcoolisme, le paupérisme est un puissant agent tuberculeux.

Encore un extrait statistique intéressant : dans les grandes villes la mortalité tuberculeuse est en proportion inverse du nombre des fenêtres dans les appartements. Ceux de 4 fenêtres accusent en moyenne 13 décès par 10.000 habitants, dans ceux à 3 fenêtres la proportion se relève considérablement de 25 à 55, pour atteindre jusqu'à 80 % dans les appartements à 2 fenêtres seulement.

Ouvrez souvent les fenêtres et supprimez les alcôves.

L'homme peut vivre quelques semaines sans aliments solides, quelques jours sans eau, quelques minutes seulement sans air.

Aër pabulum vitæ.

Soirée-Choucroute

Le Chœur d'Hommes de Martigny invite ses membres actifs, passifs et honoraires à une soirée-choucroute qui aura lieu à l'Hôtel du St-Bernard, à Martigny, samedi 17 janvier, à 8 h. précises du soir. Prix de la carte 3 fr. 50.

S'inscrire auprès de M. Etienne Rouiller.

ÉTAT-CIVIL DE MARTIGNY

Naissances

Disière Noélie-Marguerite, de Camille, Ville. Rouiller Hermine d'Albert. Cretton Angèle-Olga, de Camille. Terrettaz Thérèse-Antoinette, de Joseph. Vallotton Georges, d'Albert, Ville. Gross Charles-Louis, de Maurice, Ville. Montfort Georgette-Renée, d'Alfred, Ville. Gostinicchi Rosine, d'Annibal, Ville. Dondainaz Robert, d'Emile, Charrat. Giroud Gilbert-Gratien, d'Adrien, Charrat. Corci Arthur, de Louis. Morand Valentin, de Raphaël, Ville. Giroud Léon, d'Alexis.

Mariages

Stanislas Giroud et Marie-Rosalie Giroud. Joseph Moret et Louise Mottiez. Amédée Vouilloz et Marie Sauthier. Paul Abbet et Marguerite Giroud.

Décès

Hanauer Marthe, 43 ans, Ville. Saudan Anna-Elia, 22 ans, Croix. Pillet Maurice, 77 ans, Croix. Vouilloz Joséphine, 84 ans, Bourg. Chappot Adrien, 51 ans, Bourg. Bépoix Joseph, 80 ans, Ville. Giroud Léon, 1 an, Ville.

On trouve à la Boulangerie H. Cretton, Martigny
Beurre de table et à fondre
ainsi que du fromage sans carte

A vendre
un porc
de 9 tours.
S'adresser à Antoine Giroud, Martigny-Bourg.

J'envoie franco contre remboursement
Viande de bœuf
1re qualité
4 fr. 50 le kg.
Colis postal depuis 2 kg.
Boucherie Gaudet Fils, Eaux-Vives, 74, Genève.

Pianos, Harmoniums
Vente, location, échange
Violons, mandolines, guitares, violoncelles et accessoires.
Gramophones,
Disques, tambours, accordéons
H. Hallenbarter - Sion

Cafés
J'offre directement aux consommateurs, **café vert** garanti de qualité supérieure à 3.30 le kg.; **grillé** 4.30, en sacs de 2½, 5, 10 et 15 kg. contre remboursement.
Jean LEPORI, import. de café, Massagno, p. Lugano (Tessin)

Voici la meilleure adresse
pour vendre vos **chevaux** pour l'abatage, ainsi que ceux abattus d'urgence à la
Boucherie Chevaline Centrale
H. VERREY
Téléphone : Boucherie 1536
Appartement 1280
Louve 7, **Lausanne**
Maison ne les revendant pas pour le travail

Viande de cheval
Nous expédions contre remboursement le kg. de

Rôti 1re sans os	fr. 3.30
Rôti 2me » »	» 3.—
Bouilli avec os	» 2.10
Salamis, salamettis	» 5.—
Saucissons, saucisses, viande fumée	» 4.—

Caballus S. A., Lausanne
Ch. Guex, dir.
Téléphone : Boucherie 4098
Domicile 4097

Insomnie Nervosité
sont évitées par l'emploi régulier des
Tablettes
Valériane-Houblon ZYMA
Entièrement inoffensives
Produit naturel
Recommandé par les médecins
Boîte de 100 tablettes fr. 4.50
Se trouve dans toutes les pharmacies

Morue
Morue salée nouvelle, première qualité à
fr. 1.60 le ½ kg.
Expédition par colis postaux par la Maison de Comestibles
H. Seinet, Montreux

Viande et Charcuterie
bon marché

Bouilli avec os le kg. fr.	2.—
Rôti sans os ni charge	3.20
Saucissons et saucisses	4.—
Salamis	5.—
Viande désossée pr saler, fumer, sécher ou faire de la charcuterie	2.80

expédie à partir de 2 kg. la
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne

On demande
Bonne à tout faire
sachant cuisiner, et femme de chambre aimant les enfants. Bons gages.
S'adresser à Mme de Gaillon, La Tour de Peilz (Vaud).

Le Bureau de Placement de Bagnes
demande
Bonne à tout faire Cuisinière
pour maison bourgeoise et employés de tous genres

A vendre
un vélo neuf
à un prix avantageux.
S'adresser au « Confédéré ».

A vendre
un bon mulet
âgé de 10 ans.
S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

Eau-de-vie de fruits
pure (pomme et poire) 1re qual. à 3.— le litre. Envoi dep. 5 lit. contre rembours. Jean Schwarz & Cie, distillerie, Aarau, ci-devant W. Rüegger & Cie.

On offre à vendre
un joli taurillon
d'un an, bonne race d'Hérens.
S'adresser à Roserens Henri, à Chamoille, sur Sembrancher.

A vendre
de la paille d'orge et des betteraves
S'adresser à Mme Vve Rard, Guercet, Martigny.

A vendre
Jeune vache
Hérens primée, portante pour février et une chèvre à choix sur trois prêtes uu cabri.
S'adresser à Aime Roduit, Saillon.

A vendre
Lits, Chaises, Tables et une banque
pour boulangerie. Bonne occasion.
S'adresser à Louis Veuthey, Saxon.

On demande
une personne
de 35 à 40 ans, de toute honorabilité, pour faire le ménage d'un homme seul. Références exigées, gage à convenir.
S'adresser au « Confédéré ».

Dr Matthey
Dentiste américain
reçoit tous les jours.
Avenue du Kursaal, 21
Montreux
Téléphone 838

On cherche pour le Valais
Placier
expérimenté, langues française et allemande, pouvant séjourner et travailler un à deux mois dans les localités importantes pour visite de clientèle privée. En cas de bonne réussite, place stable. Frais de voyage et commission. Offres avec références au bureau u « Confédéré ».

Avis aux Commerçants
A l'occasion des grands travaux de la Barberine, à louer
beau magasin
et divers appartements.
S'adresser à M. Jean Coquoz, agent de la Banque cantonale, à Salvan.

Religieuse donne secret pour guérir enfant urinant au lit et hémorroïdes. Maison Burot (K.I.) Nantes France

Sage-femme diplômée
Mme J. ZAUGG
14, Rue Croix d'Or
GENÈVE
Téléphone 3303
Consultations tous les jours.
Pensionnaires.

Qu'aucun fumeur
ne manque l'occasion d'acheter le
Tabac à fumer
1re qualité, coupe fine et mi-fine.
1 livre fr. 2.50 port dû
10 livres fr. 25.— franco
Rabais aux revendeurs
Jusqu'à épuisement du stock, on expédie contre remboursement.
L. Kläy, à Brigue
Commerce de cigares et tabacs

DAMES
Conseils discrets par case Dara 6303, Rhône, Genève.

Marbrerie ▪ Sculpture
Monuments funéraires

F. GOTTSPONER, Monthey

Successeur de M. C. Casanova

– Atelier transféré près de la Tannerie MAXIT –

ROYAL BIOGRAPH - MARTIGNY

Dimanche 18 janvier, à 2 h. ½ et 8 h. ½ du soir

La suite du grand ciné-roman

Le Comte de Monte-Cristo

Le plus grand succès de la saison

Pour les détails, consulter les programmes et affiches

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Paul CHATELAIN

Rue du Pont **MONTHEY** Rue du Pont

VENTE DE

MONTRES, PENDULES, RÉGULATEURS
Chaines de montres, Bagues, Broches
Optique, etc. Vélos, Machines à coudre
Accessoires - Réparations - Fournitures
pour instruments de musique.

Prix modérés — J'envoie à choix

Hôtel Kluser, Martigny

Dimanche 18 janvier, de 2 h. à minuit

Grand Loto

organisé par la Société suisse des Commerçants
Section de Martigny

Superbe choix de volailles

Les cartes seront vendues a un prix très raisonnable avec le maximum de chances.

Accourez nombreux à ce loto ; vous contribuerez ainsi à la bonne réussite des cours commerciaux de nos jeunes gens.

La Boucherie Chevaline Moderne, Lausanne

Bas des Escaliers du Marché

sert bien

Viande désossée pour charcuterie à **2 fr. 70** le kg.

Bouilli avec os	Fr. 2.10	le kg.
Rôti 1er choix	» 3.30	»
Faux-filet	» 3.50	»
Saucisses et Saucissons	» 3.80	»
Salami	» 5.—	»

Expéditions à partir de 2 kg. — Téléphone 39.33

Se recommande. F. COURVOISIER.

Au Café Octodure, Martigny

Vins de tout premier choix, 1917, 1918, 1919

Fendant, Johannisberg, Dôle, Muscat Sierre, Fendant Saillon

Imhof & Cie, Forges du Rhône, Brigue

recommandent

aux marchands de fer, Sociétés de consommation montagnardes, paysans et agriculteurs, leur dépôt bien assorti en

Haches de bucherons et ordinaires, Sapis, Serpes, Coins de bûcherons,

etc., etc.

Vente directe depuis l'atelier. Envois par la poste.
Service prompt et à prix modérés. Qualité extra garantie.

Vin Corbières

Prochainement arrivage du renommé vin rouge **Corbières**, dont on a été privé pendant quatre ans.

Importation directe - Prix avantageux

Maison A. ROSSA, Vins, Martigny

Banque Commerciale Valaisanne

Ch. EXHENRY & Cie, Monthey

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

Intérêts payés sur dépôts de l'année **5** %.
Caisse d'Epargne. Comptes-courants à vue.
Escompte et Prêts divers. — Change de valeurs étrangères
Achat et vente de titres. — Souscriptions à tous emprunts.
Prêts hypothécaires.

Magasin de Verres à vitres et Glaces

Couleurs et Vernis

Joseph GUALINO

Avenue de la Gare 22 **Martigny** Téléphone No 145

GYPSERIE - PEINTURE et VITRERIE
PAPIERS PEINTS

Henri DARBELLAY
MARTIGNY
Rue de l'Eglise — Téléphone 7

Martigny, 1er janvier 1920.

Tit.,

Ayant quitté l'Imprimerie Commerciale et l'Administration du Confédéré, *à Martigny, j'informe les personnes avec lesquelles je suis en relations que, pour éviter toute confusion de noms et tout retard dans la réception des correspondances, elles devront m'adresser leurs envois exactement à l'adresse suivante :*

Henri DARBELLAY, Rue de l'Eglise, Martigny

Je profite de cette occasion pour remercier les nombreux clients de l'Imprimerie Commerciale pour tout l'intérêt qu'ils ont porté à la bonne marche de cette industrie, et les prie de continuer leur sollicitude à M. Jules Pillet, mon associé pendant douze ans, qui exploite dès maintenant pour son propre compte cet établissement.

Henri DARBELLAY.

Grand choix de chevaux

ARRIVAGES DE

CHEVAUX FRANÇAIS de trait et à deux mains — RAGOTS des Franches-Montagnes

Echange — Vente

Paul ROUILLER

Commerce de chevaux

Martigny-Ville

Téléphone 27

—o—

FACILITÉS DE PAIEMENT

Nouveauté

La bouteille Hélios-Thermos conserve sa température pendant 24 heures aux liquides chauds ou froids. Indisp. aux chasseurs, voyag., empl. usines, C.F.F. et tramways, etc.

¼ l. fr. **5.50**
½ l. fr. **7.50**
¾ l. fr. **9.50**
1 l. fr. **12.—**

Nouv. catal. (1919-1920) fr. 0.60.

Atelier de réparations.

Louis ISCHY, fabr. Payerne

A vendre au comptant

un café

de tout rapport

Excellente situation dans une localité importante du Bas-Valais.

S'adresser par écrit au journal le Confédéré, à Martigny.

On cherche à Martigny-Ville

un appartement

meublé de deux chambres et cuisine.

S'adresser à la Charcuterie Meaglia.

On prendrait en hivernage

une vache

bonne à lait. Bons soins assurés.

Faire offres et conditions à Emile Muralet, Leytron.

A VENDRE

pour cause de départ :

Vestes de bouchers ou boulangers
Vestes de cuisiniers et Couteaux
Livre de cuisine par A. Escoffier à bas prix.

S'adresser au « Confédéré ».

Agenda du Valais

Agricole, Industriel, Commercial

Cart. **2.60.** Portefeuille **3 fr.**

S'adresser chez les dépositaires locaux ou autrement au dépôt principal :

Case postale 2232, Sion

A vendre

une jument

Savoyarde

chez César Bochatey, Riddes.

Châtaignes vertes

Sac de 10 kg.	fr. 7.30
Noix, sac de 5 kg.	» 8.50
Noisettes, sac de 5 kg.	» 13.20
Oranges, caisse de 5 kg.	» 5.10
Mandarines, caisse 5 kg.	» 6.50

Figues en couronnes, caisse 5 kg. fr. 9.50. Le tout franco.

Achille Guidi, Lugano

Banque Populaire Valaisanne S.A.

SION

reçoit des dépôts :

en Compte courant au **4** %
en Carnet d'épargne au **4** ¼ %
à UN an au **4** ½ %
à TROIS ans au **5** %

Le timbre fédéral est à la charge de la Banque

La Direction :

H. SPARH et A. de TORRENTÉ.

Billes et Branches

de noyer, plane et poirier

sont achetées à de bons prix

par la Fabrique de Socques Charles CLARET, à Martigny.

Banque de Brigue

Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé

Réserves Fr. 350.000.—

Compte de chèques postaux II. c. 253

La Banque accepte des dépôts :

en comptes-courants à **3** ½ - **4** %;
sur carnets d'épargne à **4** ¼ %
contre obligations à 2-3 ans ferme **4** ½ %
contre obligations à 5 ans ferme **5** %.

La moitié du timbre fédéral est à la charge du déposant

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur :
Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny

Châtaignier

Profitez de vendre vos châtaigniers pendant qu'ils sont recherchés pour les besoins du pays.

Offrez-les à FAVRE Frères, commerce de bois à Martigny, représentants pour la Vallée du Rhône de la Fabrique Suisse d'Extraits Tanniques, à Olten, qui achètent toute quantité à de bons prix.

SOUSCRIRE

aux séries ou groupes variés de 30 obligations à lots de la Fédération des Chefs d'équipe des Chemins de fer fédéraux

C'EST S'ASSURER

les lots. Lors des prochains tirages, sortiront 6 à

7 BELLES PRIMES

garanties par série dont la première peut s'élever jusqu'à Fr. 20.000.—

Prochains GRANDS TIRAGES supplémentaires : 22 Janvier, 5, 15 et 22 février, etc

GROS LOTS Fr. 500.000 - 200.000 - 100.000, etc

Prix de la série ou groupe varié de 30 oblig. à Fr. 5.— Fr. 150.— au comptant ou payable en mensualités :

à partir de

Fr. 5 par mois

10, 20 ou davantage en compte-courant.

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1er versement.

Prix d'un seul titre Fr. 5.—

Chaque titre sera remboursé par voie de tirage avec primes allant jusqu'à fr. 20.000.- ou au minimum à fr. 5.—.

2 tirages en 1920.

4 tirages par an de 1921 à 1978.

Plan de lots des oblig. des Chefs d'équip

19 à	20.000
18 à	10.000
5 à	8.000
78 à	5.000
67 à	1.000
179 à	500
625 à	100
1100 à	50

597.909 à 30, 26, 20, 16, 10 et

600.000 lots pr fr. 4.433.7

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à

22 grands tirages dont les prochains les 22 janvier, 15 et 22 février, avec lots

1 à	Fr.	1.000.000.
2 à	»	500.000.
2 à	»	250.000.
2 à	»	200.000.
16 à	»	100.000.

etc., au total pour Fran

10 MILLIONS

Les commandes sont reçues par la

BANQUE DE VALEURS A LOTS

PEYER & BACHMANN **GENÈVE** 20, rue du Mont-Blanc

N'oubliez pas de lire attentivement les annonces du „Confédé